

**Demande d'admission en CPGE 2ème année**

**B C P S T**

Redoublant oui  non

Nom :  Prénom :

Né(e) le :  sexe :  G -  F Département :

Ville :

Adresse :

Tel portable :  Courriel :

Régime souhaité :  (Interne-externe -  Interne\*

\* La priorité est donnée aux étudiants du lycée Descartes et aux admis en 1ère année CPGE.

La réponse peut être donnée début septembre.

LVA :  - LVB :

Situation scolaire au cours des trois années précédentes :

Classes	Filière	Années scolaires	Etablissements fréquentés
Terminale	Générale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CPGE 1ère année	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
CPGE 2ème année	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Fait à  le

Signature :

**Réservé à l'établissement d'accueil**

Admis  Refusé  Liste attente  Prévenu le

Signature du professeur

**APPRECIATIONS DES PROFESSEURS SUR LES APTITUDES DU CANDIDAT**  
(en tenant compte éventuellement des résultats obtenus à l'écrit des concours)

**Biologie - Sciences de la Terre :**

- Nom et signature du professeur

**Physique Chimie :**

- Nom et signature du professeur

**Mathématiques :**

- Nom et signature du professeur

---

**AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT :**

A , le

Cachet et signature du Chef d'établissement,

## CONSTITUTION DU DOSSIER

**Page 1 :** à compléter et à signer par le candidat

**Page 2 :** à faire remplir par les professeurs concernés et par le chef d'établissement

### PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- La demande d'admission ci-jointe dûment complétée
- Le relevé de notes du baccalauréat
- Les copies des 3 bulletins trimestriels ou semestriels de 1<sup>ère</sup> année CPGE et éventuellement, ceux de 2<sup>ème</sup> année
- Les photocopies des relevés de notes obtenues à l'écrit des concours
- L'attestation ECTS
- Si demande d'internat, photocopie dernier avis d'imposition (réponse fin août)

### Nature et horaires hebdomadaires des disciplines enseignées en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année

Disciplines	Première année	Deuxième année
Sciences de la vie et de la terre	5+3	4,5+2,5
Physique-Chimie	4+3	4,5+3
Mathématiques	5+3	5+2
TIPE	1	2
Informatique	0,5+1	1
Français	2	2
Langue vivante	2	2
Géographie		0,5+1
Langue vivante facultative	2	2

(5+3 : cinq heures de cours et 3 heures de TD/TP en demi classe)

Il faut ajouter chaque semaine deux interrogations orales (les 'colles') d'une durée d'une heure chacune, par groupe de trois étudiants, portant sur les disciplines scientifiques, la langue vivante et en deuxième année la géographie. Un devoir est aussi organisé chaque semaine.

Les étudiants ont la possibilité (et ils y sont fortement encouragés) de participer à des séances d'éducation physique et sportive. Différents créneaux horaires leur sont réservés.

Le rythme de travail est soutenu, l'étudiant doit fournir des efforts dans des disciplines très variées, les sciences de la vie et de la terre demandant un investissement tout particulier. Les colles, spécificité des classes prépas, constituent un bon entraînement pour la maîtrise de l'expression orale, la recherche et la résolution d'exercices de types variés, permettent de parfaire la compréhension des cours.

Dans le cadre des TIPE, Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés, les étudiants, par groupe de trois, encadrés par leur trois professeurs scientifiques, réalisent à partir d'un questionnement initial (soit dans le cadre d'un thème national et annuel en deuxième année, soit à partir du cadre régional en première année) un travail à dominante géologique ou biologique (ou mixte), qui se caractérise par une production personnelle conséquente (observation et descriptions d'objets naturels, collecte, tri et traitement de données, mise en évidence de phénomènes, expérimentation, exploitation d'un logiciel...) et qui se concrétise par un rapport d'une dizaine de pages. Ce rapport sert de support à l'épreuve de concours, affectée d'un coefficient important.